

BERTRAND SAINT AUBIN<sup>1</sup>

# LE COUT BUDGÉTAIRE DE L'ADHÉSION DES PECO

**RÉSUMÉ** De nombreuses évaluations du coût de l'adhésion des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) à l'Union européenne (UE), en général fondées sur des analyses fines de certaines politiques, donnent des fourchettes très larges des sommes auxquelles pourraient prétendre les PECO au titre de la PAC ou au titre des fonds structurels.

L'approche développée ici est plus globale, mais aussi plus rudimentaire. Elle consiste à construire un modèle très simple estimant les recettes (la contribution brute) et les dépenses (la PAC et les fonds structurels) de l'Union européenne dans sa composition actuelle et à appliquer ce modèle au cas d'un élargissement de l'UE aux PECO.

Sur la base des données de 1992, il ressort que pour financer l'adhésion des PECO, les membres de la Communauté devraient augmenter d'environ un quart leur contribution au budget européen. Chacun des PECO pèse de manière inégale

dans ce surcroît de dépenses budgétaires : la Pologne et la Roumanie ensemble engendreraient près de 70 % de la dépense supplémentaire totale, alors que l'adhésion de la République tchèque représenterait un montant deux fois moindre que les transferts annuels accordés à l'Irlande en moyenne entre 1989 et 1991.

L'application du modèle à d'autres pays permet d'indiquer que le coût d'adhésion de la Turquie serait du même ordre que celui de l'ensemble des PECO. En revanche, l'adhésion en 1995 des trois pays de l'AELE permet de dégager un excédent susceptible d'abaisser légèrement la charge budgétaire liée à celle des PECO.

Enfin, un modèle simple d'évolution économique des PECO permet de prévoir qu'un rattrapage progressif du niveau de vie dans ces pays allégerait sensiblement à terme (15 ans) la facture de l'adhésion, qui représenterait alors une charge équivalente à celles des pays les plus pauvres de l'Union actuelle.

1. Bertrand Saint Aubin est économiste à la direction de la Prévision, ministère de l'Economie. L'auteur remercie H. Joly (direction de la Prévision) pour l'aide qu'il a apportée à la réalisation de cette étude.

Il existe de nombreuses évaluations du coût budgétaire de l'adhésion des Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) à l'Union européenne, en général fondées sur des analyses approfondies de certaines politiques communes et qui donnent des fourchettes d'estimations très larges concernant les transferts de ressources auxquelles pourraient prétendre les PECO au titre de la Politique Agricole Commune (PAC) et des fonds structurels (les fonds à finalité structurelle comprennent le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole-FEOGA, section "orientation"; le Fonds social européen-FSE et le Fonds européen de développement régional-FEDER<sup>2</sup>).

L'approche présentée ici est plus globale, mais aussi plus grossière. Elle conduit à des évaluations des transferts aux PECO qui se situent dans le bas de la fourchette des évaluations traditionnelles. Elle a cependant l'avantage de ne nécessiter qu'un nombre limité de données concernant les PECO, et surtout de permettre de construire facilement des scénarios d'évolution. La validité de la méthode dépend bien sûr de la stabilité des règles de répartition des dépenses et des recettes au sein du budget communautaire. Dans ce cadre elle fournit des ordres de grandeur du coût budgétaire de l'adhésion des PECO à l'UE.

## Une approche globale et simplifiée

La méthode utilisée ici pour évaluer le coût budgétaire relatif de l'adhésion des PECO consiste à estimer un modèle des recettes et dépenses de l'Union européenne par Etat membre en utilisant les données du rapport de la Cour des Comptes des Communautés. Le modèle estimé est alors appliqué aux données relatives aux PECO pour obtenir une estimation de l'impact budgétaire de leur adhésion, compte tenu de leur contribution au budget communautaire et des transferts dont ils pourraient bénéficier. En soustrayant de la contribution hypothétique de chacun des PECO les retours qu'il peut espérer, on obtient leur contribution nette au financement de l'Union (négative dans le cas où ils reçoivent plus qu'ils ne donnent). Cette grandeur, pour être plus parlante, a été rapportée à la somme des contributions brutes des membres actuels de l'Union : on obtient ainsi la contribution relative des PECO, qui correspond au pourcentage d'augmentation que devrait opérer chacun des Etats membres sur le montant brut qu'il verse à la Commission pour financer les dépenses occasionnées par les nouveaux participants.

### Trois équations simples

Le modèle considère comme recettes la contribution brute des pays-membres au budget de la Communauté (ressources versées au budget) et comme dépenses les versements aux pays membres au titre des fonds structurels et de la PAC. Pour chacun de ces trois postes, on a effectué des régressions simples sur les données de 1989 à 1991 en empilant les données des différents pays.

2. Pour plus de précision sur le rôle des fonds structurels, voir Besnainou dans ce numéro.

Pour la contribution brute, c'est le PIB du pays membre qui est la variable explicative. Une variable *dummy* a été introduite pour le Royaume-Uni car ce pays bénéficie d'une remise spéciale sur sa contribution au budget européen.

De l'équation, on déduit que la contribution brute représente un montant d'environ 1,5 % du PIB d'un pays contribuable, ce qui est conforme aux chiffres affichés par la Commission (ENCADRÉ 1). Le PIB utilisé dans l'équation est le PIB en écus converti au taux de change courant et non au taux de change établissant la parité de pouvoir d'achat (PPA) car c'est avec le premier que les résultats s'accorde le mieux aux grandeurs effectives, et ce, même pour le Portugal pour lequel les deux taux de change présentent l'écart le plus important.

Le montant des retours au titre de la PAC (c'est-à-dire les versements du FEOGA-Garantie) a été expliqué par la variable valeur ajoutée agricole (*VAAgri*) qui est un indicateur global de l'importance de l'agriculture dans l'économie du pays considéré. Le Luxembourg, dont la production agricole relative est bien plus faible que celle des autres pays de la Communauté, a été écarté de notre régression.

Les résultats de la régression sont moins bons que ceux concernant la contribution brute ; le modèle surestime en fait les retours accordés aux pays du sud et sous-estime ceux dont bénéficient les pays du nord. Ceci s'explique par le fait que la PAC finance plus les productions du nord (lait, céréales) que celles du sud ; le modèle ne séparant pas les différents types de culture, il ne peut rendre compte des disparités de subvention. Appliquée aux PECO, l'équation devrait donc minorer les retours au titre de la PAC.

## ENCADRÉ 1

## Les trois équations estimées

$$\ln(\text{contribution}) = 0,95179 \times \ln(\text{pib}) - 0,14883 \times \delta_{\text{UK},89} - 0,16873 \times \delta_{\text{UK},90} - 0,56227 \times \delta_{\text{UK},91} + 2,62841$$

52,5                      0,90                      1,02                      3,39                      27,7

Avec  $R^2 = 0,99$  et  $\text{EcartQuadrMoy} = 7,49$  et dans laquelle *contribution* est exprimée en millions d'écus et *pib* en milliards d'écus.

$$\ln(\text{pac}) = 0,85176 \times \ln(\text{VAAgri}) - 3,42046 \times \delta_{\text{LUX},89} - 2,33765 \times \delta_{\text{LUX},90} - 2,73836 \times \delta_{\text{LUX},91} + 5,82851$$

9,96                      5,99                      4,08                      4,67

Avec  $R^2 = 0,96$  et  $\text{EcartQuadrMoy} = 6,97$  et *pac* est exprimée en millions d'écus et *VAAgri* en milliards d'écus.

$$\text{fonds.struct} = \begin{cases} -2,02049 \times \text{pib}/\text{hab} + 3,22497 \times \text{empl.agri} + 37,3221 \\ \quad \quad \quad 1,37 \quad \quad \quad 3,06 \quad \quad \quad 1,32 \\ + 68,3961 \times \delta_{\text{I},89} + 101,251 \times \delta_{\text{I},90} + 213,748 \times \delta_{\text{I},91} \\ \quad \quad \quad 3,25 \quad \quad \quad 4,82 \quad \quad \quad 10,2 \end{cases}$$

avec  $R^2 = 0,90$  et  $\text{Err.Quadr.Moy} = 49,39$  et *fonds.struct* est exprimée en écus par habitants, *pib/hab* en milliers d'écus par habitants et *empl.agri* en pourcentage.

Les dépenses liées aux fonds structurels ont été estimées globalement, sans distinguer entre les types de financement, ni entre les régions qui en bénéficient à l'intérieur d'un pays. On a raisonné en écus reçus par habitant en effectuant une régression sur le PIB par tête, et sur la part des actifs employés dans l'agriculture (*empl.agri*) ; ces variables permettent d'avoir une bonne indication des niveaux de développement et de ruralité d'un pays, niveaux qui sont fortement corrélés avec les retours en fonds structurels. En écartant de la régression l'Irlande, pays pour lequel les restitutions sont bien plus importantes que ne le prévoit le modèle, on obtient l'équation de l'encadré 1. Cette équation donne de meilleurs résultats sur les pays les plus pauvres de la Communauté que sur les plus riches : il surestime notamment les fonds dévolus à l'Allemagne et sous-estime les retours au titre de la PAC pour le Royaume-Uni.

### Des résultats comparables aux estimations disponibles

L'étape suivante consiste à appliquer ces équations aux données concernant les PECO. Les dernières données disponibles sont celles de la Banque mondiale et se rapportent à l'année 1992 (Banque mondiale, 1994). Deux remarques doivent être faites pour éclairer la démarche.

Tout d'abord, les PIB et PIB par habitant retenus sont issus de l'utilisation des taux de change courant et non des parités de pouvoir d'achat. En effet, on l'a vu, ce sont les premiers qui donnent les résultats les plus satisfaisants pour les pays membres. Même si ce taux a l'inconvénient de ne pas représenter correctement le niveau de richesse d'un pays, il a le mérite d'être plus cohérent avec le financement communautaire : les droits de douanes appliqués aux produits entrant dans la Communauté et affectés au budget de l'Union sont par exemple, par nature, calculés à partir d'un taux de change courant.

En second lieu, les équations de budget ayant été estimées pour 1989-1990-1991, en raisonnant à écus constants, il faut faire une hypothèse sur l'évolution des contributions brutes des membres de la Communauté en 1992. On a supposé

TABLEAU 1

#### Estimation des contributions relatives des PECO pour 1992\*

	Contribution brute	PAC	Fonds structurels	Contribution relative
Bulgarie	0 %	1 %	2 %	2 %
Hongrie	-1 %	1 %	2 %	2 %
Pologne	-2 %	3 %	10 %	11 %
Roumanie	0 %	2 %	6 %	8 %
Slovaquie	0 %	0 %	1 %	1 %
République tchèque	0 %	1 %	1 %	2 %
Total	-4 %	8 %	21 %	26 %

\* UE à 12 ; en pourcentage de la contribution brute des Douze, un signe positif indique que la contribution nette négative doit conduire les Douze à augmenter leur contribution brute au budget communautaire.

une croissance de 2 % par an des contributions à partir de 1990, ce qui correspond, d'après le modèle, à une croissance du PIB communautaire de 2 %.

Les résultats sont donnés en termes de contribution relative : la contribution nette des nouveaux entrants est rapportée à la contribution brute des Douze. Cette présentation permet d'obtenir une évaluation du coût de l'adhésion des PECO qui n'est pas trop dépendante des évolutions globales du budget européen, dès lors que les règles de répartition des dépenses et des recettes ne changent pas beaucoup. On obtient alors les résultats du TABLEAU 1.

Globalement, les résultats sont tout à fait comparables à ceux obtenus par Baldwin (1994) et notamment ceux du modèle de Begg qui prévoient une contribution nette négative des PECO de 12,9 milliards d'écus en 1989 soit 25 % des contributions brutes des pays membres.

Les chiffres concernant les fonds structurels sont dans le bas de la fourchette des estimations généralement avancées. D. Besnainou présente, dans ce numéro, différentes hypothèses d'allocation de fonds structurels aux PECO, qui aboutiraient à des coûts compris entre moins de 10 % et plus de 40 % du budget communautaire de 1992 (Commission, 1994). Il faut noter que nos estimations des fonds structurels n'incluent ni le Fonds de cohésion ni le doublement programmé des fonds structurels à l'horizon 2000. Les résultats concernant la PAC sont également sous-estimés par rapport aux calculs fondés sur une analyse fine des structures de production agricole (Commission, 1994). Nos résultats finaux constituent donc certainement une limite basse à l'effort budgétaire que doivent fournir les membres de la Communauté pour accueillir les PECO.

Les estimations réalisées en utilisant le PIB des PECO aux taux de change de parité de pouvoir d'achat aboutissent à des résultats assez peu différents : le PIB en écus est plus élevé, la contribution brute augmente donc, mais les retours au titre de la PAC qui sont indexés à la valeur ajoutée dans le secteur agricole s'accroissent aussi. Même si les fonds structurels diminuent grâce à la hausse du PIB/habitant, le résultat final est sensiblement le même et la contribution relative est de l'ordre de 29 % (TABLEAU 2).

TABLEAU 2

## Estimations des contributions relatives des PECO pour 1992 en PPA\*

	Contribution brute	PAC	Fonds structurels	Contribution relative
Bulgarie	-1 %	3 %	2 %	3 %
Hongrie	-1 %	2 %	2 %	3 %
Pologne	-3 %	5 %	9 %	11 %
Roumanie	-1 %	5 %	6 %	9 %
Slovaquie	-1 %	1 %	1 %	1 %
République tchèque	-1 %	2 %	1 %	2 %
Total	-8 %	17 %	20 %	29 %

\* UE à 12 ; en pourcentage de la contribution brute des Douze, un signe positif indique que la contribution nette négative doit conduire les Douze à augmenter leur contribution brute au budget communautaire.

# Le coût élevé de l'adhésion des PECO dans les conditions actuelles

## Un déficit global lié aux fonds structurels

Ces estimations des revenus et dépenses budgétaires supplémentaires qu'entraînerait l'adhésion des PECO à l'Union européenne montrent que leur contribution serait très négative : si les membres de l'Union à douze devaient financer ce déficit, il leur faudrait augmenter leur contribution brute au budget de l'Union d'environ un quart. Il faudrait verser en fonds structurels aux PECO une somme équivalente au total des fonds structurels versés actuellement aux pays de l'Union. Ceci s'explique par le fait que les fonds structurels étant fonction de la population, une région à faible PIB par tête, peuplée d'environ 100 millions d'habitants absorbe évidemment des sommes importantes.

Les retours au titre de la PAC qu'obtiendraient les PECO seraient en revanche moins importants : environ 8 % de la contribution brute des autres membres, c'est-à-dire moins que ce que la France reçoit (10 % en moyenne en 1989-1990-1991).

## Les déficits individuels contrastés

La situation individuelle de chacun des PECO est cependant inégale ; la République tchèque bénéficierait d'un transfert net de 2 % de la contribution brute des Douze pour ses 10 millions d'habitants, que l'on peut comparer à ce que reçoit l'Irlande pour ses 3,6 millions d'habitants : 4 % des transferts nets communautaires en moyenne en 1989-1990-1991.

Le facteur démographique étant cependant un élément déterminant du montant de la contribution nette, ce sont la Pologne et la Roumanie – pays les plus peuplés de la région – qui engendreraient des coûts budgétaires d'adhésion les plus importants avec près de 70 % du déficit net total. Ce montant est supérieur à la somme des transferts nets actuels au profit des pays les plus pauvres de la Communauté.

## La comparaison avec le coût de l'adhésion de la Turquie

L'application du modèle de calcul des contributions à d'autres pays permet de donner des ordres de grandeur. On a, à titre de comparaison, réalisé une estimation des transferts que recevrait la Turquie dont le niveau de PIB par habitant est comparable à celui des PECO (TABLEAU 3).

Les résultats révèlent que le financement de son adhésion serait tout aussi coûteux que celui de l'ensemble des PECO. Sa contribution nette serait en effet très négative en raison des transferts au titre des fonds structurels qui représenteraient plus de 24 % de la contribution brute des membres de la Communauté en 1991. Ce montant élevé s'explique essentiellement par la forte population de la Turquie qui accroît d'autant le montant des fonds structurels prévus.

TABLEAU 3

PIB (en milliards d'écus)	PIB/h (en écus)	Emploi agricole (en %)	Valeur ajoutée agricole (en milliards d'écus)	Population (millions d'habitants)	Contribution brute**	Fonds structurels **	PAC**	Contribution relative**
85,1	1500	50,1	13,3	56,6	-2%	24%	7%	28%

\* Données de 1991.  
\* En pourcentage de la contribution brute des Douze, un signe négatif indique que la contribution nette positive permet aux Douze de baisser leur contribution brute au budget communautaire.

Source : calculs de l'auteur.

## L'adhésion des pays de l'AELE

Des estimations budgétaires ont également été faites pour les trois pays de l'AELE entrés dans l'Union européenne le 1er janvier 1995 et la Norvège. Du fait de la structure particulière de la production agricole des pays de l'AELE, on a substitué aux dépenses de la PAC données par le modèle, les estimations de la Commission faites à partir des productions agricoles détaillées pour chaque pays (TABLEAU 4).

Les résultats se rapportant aux quatre pays de l'AELE font apparaître que le total de leur contribution nette est positif, mais ne compense pas, et de loin, le déficit engendré par l'adhésion des PECO. Le fait que ces pays aient une contribution relative positive tient à ce qu'ils sont petits par le nombre d'habitants avec un PIB/tête relativement élevé.

Cependant, l'adhésion des trois pays de l'AELE permet de répartir sur un plus grand nombre de pays la charge budgétaire imputable à l'adhésion des PECO. Il est alors possible de recalculer les contributions relatives engendrées par les PECO en 1995 en tenant compte de la contribution des trois nouveaux pays

TABLEAU 4

	PIB (en milliards d'écus)	PIB/h (en écus)	Emploi agricole (en %)	Valeur ajoutée agricole (en milliards d'écus)	Population (millions d'habitants)	Contribution brute**	Fonds structurels **	PAC**	Contribution relative**
Autriche	123,9	1590	7,9	3,96	7,791	-3%	1%	1%	-1%
Suède	179,9	2094	3,3	5,58	8,591	-4%	0%	1%	-3%
Finlande	108,1	2162	8,4	6,59	4,999	-3%	0%	1%	-1%
Norvège	83,3	1960	6,5	2,50	4,25	-2%	0%	0%	-1%
Total AELE	495,2	-	-	19	25,63	-12%	1%	4%	-6%

\* Données de 1991.  
\* En pourcentage de la contribution brute des Douze, un signe négatif indique que la contribution nette positive permet aux Douze de baisser leur contribution brute au budget communautaire.

Source : calculs de l'auteur.

TABLEAU 5

## Estimation des contributions relatives des PECO pour 1995\*

	Contribution brute	PAC	Fonds structurels	Contribution relative
Bulgarie	0 %	1 %	2 %	2 %
Hongrie	-1 %	1 %	2 %	2 %
Pologne	-1 %	2 %	9 %	10 %
Roumanie	0 %	2 %	5 %	7 %
Slovaquie	0 %	0 %	1 %	1 %
République tchèque	0 %	1 %	1 %	1 %
Total		7 %	19 %	23 %

\* UE à 15 ; en pourcentage de la contribution brute des Douze, un signe positif indique que la contribution nette négative doit conduire les Douze à augmenter leur contribution brute au budget communautaire.

Source : calculs de l'auteur

(TABLEAU 5). L'intégration de trois pays de l'AELE n'abaisse que faiblement la charge budgétaire par Etat membre. Si le constat d'un très fort déficit de contribution apparaît clairement, le diagnostic en revanche s'améliore si l'on regarde en dynamique le coût budgétaire de l'adhésion.

## Le coût de l'adhésion à un horizon de quinze ans

Si la contribution budgétaire des PECO apparaît lourdement négative dans le cas d'une adhésion à terme rapproché, elle se réduit sensiblement à un horizon de quinze ans. A terme, les dépenses au titre des fonds structurels devraient se réduire à mesure que les niveaux de vie des PECO se rapprochent de ceux de l'Union européenne. Un modèle simple de rattrapage a été appliqué aux PECO pour mesurer cet effet à l'horizon 2010. L'hypothèse a été faite que, dans le même temps, la contribution des Etats membres actuels croîtrait de 2 % par an en écus constants.

### L'effet du rattrapage progressif des PECO

Ce modèle a permis l'élaboration de scénarios basés sur différentes hypothèses de croissance économique dans les PECO (ENCADRÉ 2).

Même dans l'hypothèse d'une croissance de 6 %<sup>3</sup>, le transfert net absolu au profit des PECO ne disparaît pas avec l'augmentation du PIB : en effet, si leur contribution brute au budget communautaire augmente et les retours au titre des fonds structurels diminuent, le retour au titre de la PAC progresse quant à lui significativement (TABLEAU 6).

Cette augmentation des dépenses liées à la PAC vient du fait que le modèle projette une augmentation de la valeur ajoutée dans l'agriculture, même si sa part relative dans le PIB diminue. Il est à noter d'ailleurs que la réforme de la PAC,



## Modèle de croissance dans les PECO sur 15 ans

Les variables exogènes des équations qui déterminent les contributions au budget de l'Union dont nous modélisons l'évolution sont : le PIB, la population qui donne le PIB/hab et le retour en fonds structurels, la part de l'emploi agricole dans la population active et la valeur ajoutée agricole.

A partir de 1995, il est difficile de prévoir le chemin de croissance que prendront les PECO. A ce stade il faut donc envisager deux scénarios ; l'un, optimiste, prend comme hypothèse 6 % de croissance, en tablant sur une croissance de l'investissement et sur la reprise des échanges avec la Russie notamment. En revanche, le scénario pessimiste ne prévoit que 2 % de croissance à partir de 1995, si les conditions énoncées plus haut ne sont pas vérifiées.

L'évolution de la population est, elle, moins problématique. On a pris en fait la croissance observée sur les dix dernières années, et extrapolé ces chiffres jusqu'en 2010. Aucun bouleversement n'est en effet attendu dans la démographie de ces pays, et les évolutions sont, de toute façon, modestes. La croissance annuelle de la population est de 0,2 % pour la République tchèque et la Slovaquie, et de 0,3 % pour la Roumanie. En revanche, aucune croissance n'est attendue pour la Pologne, il y a même un recul de 0,1 % pour la Bulgarie et de 0,2 % pour la Hongrie.

La part de l'emploi agricole dans la population active régresse : pour chacun des PECO, on a estimé un niveau pour 2010 et fait une approximation linéaire pour les dates comprises entre 1992 et 2010.

La part de la valeur ajoutée agricole dans le PIB a été estimée pour chacun des PECO. L'hypothèse est celle d'un développement des services qui fait passer à 60 % leur part dans la valeur ajoutée totale en 2010. C'est alors une approximation linéaire qui donne les chiffres pour les années 2000 et 2005. L'évolution de la part des services étant connue, on suppose que la part du secteur agricole évolue pour compenser cette augmentation, en restant dans les mêmes proportions que le secteur industriel.

Ces évolutions sont présentées dans le tableau suivant utilisé pour les estimations des contributions nettes.

## Estimation des variables exogènes

	Croissance du PIB (%)	Croissance de la population (%)	Valeur ajoutée agricole/ PIB (%)		Part de l'emploi agricole dans la population active (%)	
			1995	2010	1995	2010
Bulgarie	6 ou 2	-0,1	11,3	8,2	17,9	15
Hongrie	6 ou 2	-0,2	8,6	7,5	14,4	10
Pologne	6 ou 2	0	5,8	4,6	25,8	20
Roumanie	6 ou 2	0,3	16,6	11,1	25,6	20
Slovaquie	6 ou 2	0,2	9,2	5	9,9	7,5
Rép. tchèque	6 ou 2	0,2	6,5	4,8	7,5	5,5

Ces calculs ont été faits à écus constants de 1990, en considérant les valeurs toutes exprimées en écus.

dont le modèle ne tient pas compte, pourrait minorer le montant des fonds qui seront alloués au titre de la politique agricole.

Cependant, sur quinze ans, d'autres facteurs permettraient d'abaisser les transferts nets aux PECO : la part des agriculteurs dans la population active et la structure du PIB évoluent dans un sens qui fait finalement baisser de 10 points la contribution nette relative des PECO.

TABLEAU 6

Estimations des contributions relatives des PECO, à 15 ans, dans l'hypothèse d'une croissance de 6 %

	1995	2000	2005	2010			
	Contribution relative	Contribution relative	Contribution relative	Contribution brute	Fonds structurels	PAC	Contribution relative
Bulgarie	2	2	2	0	1	1	1
Hongrie	2	2	2	-1	1	2	2
Pologne	10	8	7	-2	5	3	5
Roumanie	7	6	5	-1	3	2	4
Slovaquie	1	1	1	0	0	0	1
Rép. tchèque	1	1	1	-1	1	1	1
Total	24	20	17	-6	11	8	14

En %

\* En pourcentage de la contribution brute des Quinze, un signe négatif indique que la contribution nette positive permet aux Quinze de baisser leur contribution brute au budget communautaire.

Source : calculs de l'auteur

## Le coût de l'adhésion à l'horizon 2010

Si le coût de l'adhésion varie peu en valeur absolue, son importance relative s'amenuise sensiblement. Ainsi, à l'horizon 2010, le coût budgétaire de l'adhésion des PECO conduirait à une augmentation de moins de 15 % des dépenses budgétaires de l'Union à Quinze.

A titre de comparaison, on peut chiffrer le coût occasionné par les pays les plus pauvres de l'Union : la Grèce, le Portugal, l'Irlande et l'Espagne sont des débiteurs nets vis-à-vis de l'Union avec un déficit de plus de 5,3 milliards d'écus en moyenne sur les années 1989, 1990 et 1991, ce qui représente 15 % des contributions brutes des autres pays.

Ainsi, à partir de 2010, la charge budgétaire occasionnée par l'adhésion des PECO serait du même ordre que ce que les pays les plus riches consentaient en 1990 à l'égard de la Grèce, du Portugal, de l'Irlande et de l'Espagne.

B. S. A.

### RÉFÉRENCES

Baldwin R. (1994), "Towards an Integrated Europe", Center for Economic Policy Research-CEPR, Londres.

Banque mondiale (1994), *Rapport sur le développement dans le monde*, Washington DC.

Commission européenne (1994), *Feasibility Of An Agricultural Strategy To Prepare The Countries Of Central Europe For Accession*, reports on the study commissioned by the DGI of the European Commission, novembre-décembre, Bruxelles.